

Nº 1.02 I

A ROUBAIX Nº 3,28

PUBLICITE Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger.

Mardi 1er Mars 1910

DES MILLIONS. -- LISTE COMPLETE DES NUMEROS GAGNANTS

FOUR NOIR

Il semble bien que la campagne de la G. G. T. contre le propel des retraits ben leur arriver la méste.

G. G. T. contre le propel des retraits ben leur arriver la méste.

G. T. contre le propel des retraits ben leur arriver la méste.

G. T. contre le propel des retraits ben leur arriver la méste.

G. T. contre le propel des retraits ben leur arriver la méste.

G. T. contre le propel des retraits ben leur arriver la méste.

G. T. contre le propel des retraits ben leur arriver la méste.

Avec ses frois cont mille confocielle.

Avec ses frois mille confocie

surés obligatoires ou facultatis.

Le Sénat s'étant refusé à appliquer tux bénéficiaires les dispositions de la loi du 29 juin 1894 qui ont trait à la retenue proportionnelle aux salaires des ouvriers mineurs, les contributions diverses sont ainsi fixées:

Les salairés de la retraite obligatoire verseront unifornément 9 francs par ait; les femmes 6 francs et les enfants de moins de 18 ans, 4 fr. 50. Les patrons verseront une somme égale à celle de leurs ouvriers. A 65 ans, la retraite de la femme pourra attendre 270 francs, celle de l'homme 414 francs, y compris

Mier & Sanjeurd'hui

A propos des hetraltes ouvri res

de la fomme pourre attenuire 270 francs, celle de l'homme 41 francs, vo compris la bonification de 60 francs consenie per l'Etat à chaque assupeti. Pour la période transitoire, cest à dire pour les courrers regis de 61 ans et plus au moment où la loi entrera en vœueur. Et tit pour corrigor les cheixs de la capitation de 100 francs de 100 de 100 d'assistance de 100 en réduisant loutefois les secours de motife. Il a éculement décide de porter immédiatement à 100 francs pour les vieillards de 63 ans l'allocation prévue à 40 francs lors du plein fonctionnement et de ne le réduire à ce dernier chiffre que progressivement.

On estime à 100 millions la somme à payer annuellement par l'Etat, période transitoire et période normale comprisees. S'associer à la campagne de la G. G. T. pour faire rejeter le projet, c'était priver les vieux travailleurs d'une somme équivalente, Quel est celle, is priver les vieux travailleurs d'une somme équivalente, Quel est celluis priver les vieux travailleurs d'une somme équivalente, Quel est celluis priver les vieux travailleurs d'une somme équivalente, Quel est celluis priver les vieux travailleurs d'une somme équivalente, Quel est celluis priver les vieux travailleurs d'une somme équivalente, Quel est celluis priver les vieux travailleurs d'une somme équivalente, Quel est celluis priver les vieux travailleurs d'une somme équivalente, Quel est celluis priver les vieux travailleurs d'une somme équivalente, Quel est celluis propriet le projet, c'était priver les vieux travailleurs d'une somme équivalente, Quel est celluis priver les vieux travailleurs pour leur faire consentir un pareil abendon?

Très habilement, les adversaires du vieu en propriet de declarer que de celles qui vieu en propriet de la relenue sur le salaire peture de declarer que de celles que vieu en propriet de la verse d'une pour le la consent baleix d'une propriet de le projet de le projet de les deluis que les inquises d'une propriet de declarer que de celles qui vigit de le le la consent prévent de l'estat les les d

ECHOS

LES COMEDIENS VIVENT

Les commidence vivent.

Longtimps

Une critique prétend que les comédiens de viennent vieux. Et il cité des exemples :

Le bon père Dorral, du Gymnase, mourut, toujours bon, a 73 ans; Bouffé, toujours gai, a 83 ans. Frédérick Lemaitre, à 76 ans. Loint de Longinneau, a 85 ans. Erriche pour lui faire les avances de tonds suffsantes pour faire de fréquents voyages près de la clientèle... "

Mais, encore une fois, je n'étais pas asser riche pour lui faire les avances de tonds suffsantes pour faire de fréquents voyages près de la clientèle... "

Mais, encore une fois, je n'étais pas aster riche pour lui faire les avances de tonds suffsantes pour faire de fréquents voyages près de la clientèle... "

Mais, encore une fois, je n'étais pas astribunes pour faire de fréquents voyages près de la clientèle... "

Mais, encore une fois, je n'étais pas astribunes pour faire de fréquents voyages près de la clientèle... "

Mais, encore une fois, je n'étais pas astribunes pour faire de fréquents voyages près de la clientèle... "

Mois, encore une fois, je n'étais pas astribunes pour faire de fréquents voyages près de la clientèle... "

Mois, encore une fois, je n'étais pas astribunes pour faire de fréquents voyages près de la clientèle... "

A lo ne crois pas, dit-il, que ce soit coupour faire de la route par lui de la paresse dépenses.

Eur La PLANETE L'ARS

D'après un savant, le docteur Maunder, de green pour se fois le la fonds nécessaires, il ne pouvait fiches ast fonds nécessaires, il ne pouvait fois pas l'appris de bien de mes anciens : l'anis que favier ne les avait vus seulement que for ou die le plantète dat siberie est plus doux que favier ne les avait vus seulement que for ou de la plantète dat siberie est plus doux que favier ne les avait vus seulement que for ou de la plantète de la Sibérie est plus doux que favier ne les avait vus seulement que for cut ou je leur avais présenté. Il n'était jus revenu depuis pour prendre des pur de la vuit mes clients, c'est parce que l'argent nécessaire aux déplacements me manqueste

Lille-la-Rouge

Favier, l'assassin de Thain, avoue n'avoir eu chez lui, le jour du crime, que trois cents francs. - Il se plaint de dureté de ses parents. - Pour le crime de la rue des taques : contradictions de la fille Dhaese, nouvelle découverte décisive.

Favier toujours calme

Les affaires de Favier

nent.
J'entrai alors en relations avec M. Paulet

Trois cents francs LE JOUR D'ECHEAN E

Au cours de l'interrogatoire, M. Delalé errena à laure préciser à Favier combien posséduit d'argent chez lui le jour de l'é-teance du 31 janvier, où il tua le malheu-

"

" Ne pouviez-vous pes dinarde à l'argent à vos parents, leur exposer votre situation génée ? demanda à Favier M. Dua pas.

Il parattrait que l'assassin se mit alors pleurer en disant :

Il ; arditrat que l'assassin se mit alors è pleurer en disant;

a Je l'ai fait, mais ils n'ont rien voulu enche redure!

Favier raconta à M. Delalé qu'il avait reçu à maintes reprises des lettres de son père dans lesquelles celui-ci lin disait;

a Je ne demanderais pas mieux que de taider dans tes embarras d'argent. Ta mère ne le veut pas! Je n'ose rien entreprendra contre sa volonté!

Ce sont là de très graves déclarations qui viennent à l'appui de ce que nous avons dejà dit à pluseurs reprises, à savoir qu'il faut rechercher plus haut que dans les sentiments mêmes de l'inculpé la véritable resi ponsabilité du forfait commis!

Le cinquième convive

Des journaux réactionnaires menant uns faine campagne contre le juge d'instruc-on avaient posé cette question :

du 31 janvier a voin.

en automobile.

Le taxi pris par M. Grueke et M. Dupas
emmena donc ces deux hommes chez Faemmena donc ces deux hommes chez Fa-

vier, en prorépliqua :
Si je n'ai pas pu ne déplacer, c'est
se que je manquais d'argent jour voyaLes deplacements, cela coûte et javass
e assoz pour laire murcher e ménaget
la femme tomba maiade à la fin de mai
s. Cela augmenta encore la crise de gene
gesant sur notre pett budget,
usqu'au mois de s'eptembre 1909 je me
unvais dans l'impossibilité de me déplar ayant ma femme à soigner quetidienneent.

"entrai alors en relations avec M. Paulet
"entrai d'entrait d'entrait d'entrait d'entrait d'entrait d'etait M. Paulet, a été entendu par
M. Delaié durant queiques instants.

"andreid"

"entrait d'entrait cuc.

On prit l'apéritit cuc.
On prit l'apéritit cuc.

On prit l'apéritit cuc.

des pressantes invitations de see amis qui
voulient le relenir à d'iner, décient a Romente i l'ancient de general en puis
restra vez vous l'a

Il sen alla. Il a revu hier Favier Paulet, a la madeleine, qui avait
cur voir Favier venir chez lui, alors qu'en
réalité c'était M. Paulet, a été entendu par
M. Delaié durant queiques instants.

M. Delalé va prolonger jusqu'à vendredi la série de ses confrontations. Il a été frap-pé de l'intérêt que présentaient nos révéla-tions concernant les vieites clandestines de Favier à Douai, près de certaine jolie bru-

ne... Favier qu'il interroges à ce sujet, a nié formellement avoir cu à Donai ou ailleurs,

formellement avoir ca à Donai ou ailleurs,
— il parla même de Roubaix, — des relès,
tions d'une quekonque intimité avec d'aimables hôtesses.

Néanmoins M. Delalé va demander à le
police douaisienne dès demain, un rapport
très précis sur les déclarations de la came
visitée par Favier et dont nous avons relaté
les très précises affirmations en ce qui comcerne l'assassin.

cerne l'assassin.

M. Delalé attend d'ici pen le rapport d'essexpert en écritures à qui il a confié le carte-lettre signée Thain ct qui tut mise à Nancy, par un incomm. Ai tors ou à raison, ou le